

Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal de Néronde

en date du mardi 11 avril 2023 à 20 heures

Présents : MMES et MM : MONCELON Gérard, PLANCHE Geneviève, GOUTAILLER Cyril, FÊCHE Sébastien, TRIOMPHE Rodolphe, CLAIRET Martin, BAUDOUIN René, REVEL Évelyne, PONCET Jennie, secrétaire de mairie.

BUSSERY Michel , excusé, a remis une délégation de pouvoir à Geneviève PLANCHE

NICOLAS Geneviève, excusée, a remis une délégation de pouvoir à Gérard MONCELON

Secrétaire de séance : Geneviève PLANCHE

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 13 Mars 2023

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 11 Avril 2023

Avec ajout d'un dossier : Soutien aux commerces

L'ordre du jour et l'ajout sont adoptés à l'unanimité.

Vote du budget primitif ASSAINISSEMENT 2023

M. le Maire présente ce budget :

- Section de fonctionnement : il s'équilibre recettes/dépenses : **19 234.58 €**
- Section d'investissement : il s'équilibre recettes/dépenses : **107 120.21 €**

Après examen et explications,

le budget primitif assainissement 2023 est voté à l'unanimité des présents et représentés.

Vote du budget primitif COMMUNAL 2023

M. le Maire présente ce budget :

- Section de fonctionnement : il s'équilibre recettes/dépenses : **502 011.30 €**
- Section d'investissement : il s'équilibre recettes/dépenses : **584 497.00 €**

Après discussion et examen des projets d'investissement,

le budget primitif communal 2023 est voté à l'unanimité des présents et représentés.

Vote des taux d'imposition des taxes communales

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, décide d'une hausse de 1,5%, ce qui portera les recettes du produit fiscal de 149 219.00 € à 151 454.80 €, soit une recette supplémentaire de 2235.80 € pour le budget communal.

Vote des tarifs assainissement 2022

Sur proposition du maire, les membres du conseil, à l'unanimité des présents et représentés, décident de ne pas augmenter le barème de l'assainissement collectif pour 2023.

Prime fixe 47 € - m3 consommé 0,71 €

Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) 2200 €

Location du jardin salle Henri IV

En raison de travaux à effectuer et d'un projet de « jardin partagé » il a été décidé de ne plus louer le jardin de la salle Henri IV. Un courrier d'information a été envoyé au locataire.

Vote des subventions

Les subventions suivantes sont validées par le conseil municipal :

ADMR : 50 € – CFA : 50 € - AMFR : 50 € - France handicap : 50 € - Handisport : 50 € -

France Alzheimer : 50 € – Sclérose en plaques : 50 €

Restaurants du coeur : 100 € –

USEP : 70 € – Jeunesse plein air : 50 €

Une subvention exceptionnelle de 200 euros est accordée à l'association ADHAMA, à l'occasion de l'inauguration du nouvel ESAT.

Une subvention exceptionnelle de 500€ est accordée au Sou des Ecoles, pour un voyage scolaire dans le Pilat.

Aide aux commerces de la commune

Afin de soutenir le commerce en milieu rural, il est convenu de supprimer le droit de place payant, du vendredi et du lundi et de diminuer le prix de la location du « Panier de Caty ».

Urgences du centre hospitalier de Feurs.

M .le Maire précise que les élus, membres du conseil de surveillance (et non du conseil d'administration) n'ont pas voté la fermeture des urgences de l'hôpital de Feurs mais que, suite au départ des médecins urgentistes intérimaires qui refusent la grille de salaire (1390 € brut/24heures + frais d'hébergement et frais de déplacement) imposée début avril par la Loi RIST, il était impossible d'assurer les urgences en toute sécurité pour les patients.

La solution en mode dégradée proposée pour Feurs avec seulement la présence d'infirmières n'a pas été validée par l'ARS pour des raisons légales de sécurité.

Pour l'instant les urgences sont regroupées sur le site de Montbrison qui possède des médecins, un bloc opératoire, un plateau technique.

Cependant, la motion de soutien pour le maintien des urgences à Feurs a été votée par le conseil communautaire, par le conseil des maires, présentée au conseil municipal de Néronde, elle a été votée à l'unanimité des présents et représentés.

Dossiers en cours

Martin Clairet

Présente les travaux en cours ou à venir

- Installation de pics anti-pigeon
- Pose de panneaux à l'aire de camping car
- Pose de films sur les fenêtres de l'école
- Travaux de sonorisation salle de la cure et pose de projecteurs salle Henri IV

Sébastien Fêche

Présente les travaux en cours ou à venir

- Réflexion sur les possibilités de ralentir la circulation rue Traîne-cul
- Travaux de peinture sur les volets de la cure
- Informe des travaux Tour des Œufs et placette du cuvage

Cyril Goutailler

Présente les travaux réalisés ou en cours

- Nettoyage, curage des fossés – bouchage des nids de poule
- Questionne sur des investissements futurs :
- Chargeur sur le tracteur
- Matériel de désherbage

Rodolphe Triomphe et Cyril Goutailler

prennent contact pour l'avancement du dossier « city stade »

Geneviève Planche

informe

- Le diagnostic pour la chapelle de 12 000 euros en attente des subventions État (7000 euros), Région (3015 euros).
- Des travaux sur le mur extérieur du cimetière sont à prévoir

Les artistes en résidence à Chazelles sur Lyon invités par la CCFE proposent une intervention sur le feutrage de la laine le mercredi 3 mai à la cure.

Evelyne Revel

Fait une synthèse des travaux de la commission intercommunale (santé-social-insertion) et présente l'activité des Maisons France Services, aides apportées au public : maîtrise de l'outil informatique, dossiers retraites, impôts, emplois...

Il existe plusieurs Maisons des Services sur la CCFE, Chazelles sur Lyon, Veauche, Feurs, Panissières et une à Balbigny située dans les locaux de l'ancien restaurant « le Buffet ».

Gérard Moncelon

Donne lecture d'un courrier de Monsieur et Madame SORIA qui signalent le mauvais état du chemin de la Petite Grange. La commission compétente se rendra sur place pour étudier la possibilité de réfection.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 15.

Date du prochain conseil municipal : 9 juin 2023

Le Maire

Gérard MONCELON

La Secrétaire

Geneviève PLANCHE,